

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00092

Numéro SIREN : 834 976 136

Nom ou dénomination : A 2 M

Ce dépôt a été enregistré le 31/12/2019 sous le numéro de dépôt A2019/004814

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE CHARTRES**

A2019/004814

Dénomination : A 2 M

Adresse : Bâtiment Châtaignier Appart 13 6 Allée De la Croix Tienac 28100 DREUX

N° de gestion : 2018B00092

N° d'identification : 834976136

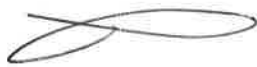
N° de dépôt : A2019/004814

Date du dépôt : 31/12/2019

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2019 AGE



462750



« A 2 M »
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social à DREUX (28100)
6 Allée de la Croix Tiénac
Bâtiment Châtaignier - appartement 13
RCS CHARTRES B 834 976 136

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le Samedi 30 Novembre à 18 heures,

Au siège social à DREUX (28100), Allée de la Croix Tiénac N° 6 – Bâtiment Châtaignier – appartement 13

Monsieur Abdelmalek MEDJENI, propriétaire des CENT (100) actions de DIX EUROS (10 €) de valeur nominale composant le capital social de la Société « A 2 M », Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 Euros, dont le siège social est à DREUX (28100), Allée de la Croix Tiénac N° 6 – Bâtiment Châtaignier – appartement 13,

Associé unique de la Société,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES :

- A l'examen de la situation de la Société ;
- A la décision de dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour ;
- A la nomination d'un liquidateur ; pouvoir et rémunération ;
- Aux formalités de publicité.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique décide que la Société par Actions Simplifiée « A 2 M », dont la durée était statutairement de SOIXANTE QUINZE (75) ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce, est dissoute par anticipation à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

La Société par Actions Simplifiée « A 2 M » est en conséquence mise en liquidation volontaire à compter de ce jour.

AM

TROISIEME DECISION

L'Associé unique fixe le siège de la liquidation au siège social à DREUX (28100), Allée de la Croix Tiénac N° 6 – Bâtiment Châtaignier – appartement 13.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique désigne Monsieur Abdelmalek MEDJENI, de nationalité Française, né le 02 Décembre 1985 à DREUX (28), demeurant à DREUX (28100), Allée de la Croix Tiénac N° 6 – Bâtiment Châtaignier – appartement 13,

comme liquidateur de la Société à compter de ce jour.

Monsieur Abdelmalek MEDJENI déclare accepter les fonctions de liquidateur.

CINQUIEME DECISION

L'Associé unique donne au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien la liquidation, réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés, sous réserve des dispositions des articles L. 237-1 et suivants du Code de Commerce.

L'Associé unique décide que les fonctions de liquidateur seront exercées à titre gracieux.

SIXIEME DECISION

L'Associé unique décide que pour les besoins de la liquidation toute correspondance devra être adressée au siège de la liquidation à DREUX (28100), Allée de la Croix Tiénac N° 6 – Bâtiment Châtaignier – appartement 13.

SEPTIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal pour effectuer le dépôt et les publications prescrites par la Loi.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique.

